



CFVU du 9 juillet 2020

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Poitiers ;

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Délibération n° CFVU 20200709_01 – Compte-rendu de la CFVU du 25 juin 2020

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Validation du compte-rendu de la CFVU du 25/06/2020.

Le compte rendu est adopté.

Décompte des voix : 24

Décompte des votants : 24

Pour : 23

Contre : -

Abstention : 1

Fait à Poitiers, le 09/07/2020

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Virginie LAVAL

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

SEANCE PLENIERE du 25/06/2020

Total des membres élus : 40

Séance présidée par Mme Virginie LAVAL, Vice-présidente Formation et Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Présents ou représentés, y compris la présidente de séance : 23

Présents ou représentés :

NOM	PRENOM	CFVU 25/06/2020	
BELLINI	Stéphane	Donne procuration à ROYOUX Dominique	1
BIOLLEY	Jean-Philippe	Reçoit la procuration de QUINTARD Sylvie et PAVAGEAU Stéphanie	1
BON	Amandine	Donne procuration de RAUTUREAU Killian	1
CORET	Muriel	Donne procuration à david HELBERT	1
DUBASQUE	François	Reçoit porcuration de VIGIER Fabrice	1
FINDING	Susan		1
GAUTIER	Pierrick	Donne procuration à MULLER Mathieu	1
HELBERT	David	Reçoit procuration de Muriel CORET	1
LAVAL	Florence		1
LAVAL	Virginie	Reçoit procuration de NIBAUDEAU Delphine	1
MANCEAU	Mattieu		1
MICHEL	Julien		1
MOINET	Nicolas		1
MULLER	Mathieu	Reçoit procuration de GAUTIER Pierrick	1
NIBAUDEAU	Delphine	Donne procuration à LAVAL Virginie	1
PAVAGEAU	Stéphanie	Donne procuration à BIOLLEY Jean-Philippe	1
PERDRISOT	Rémy		1
QUINTARD	Sylvie	Donne procuration à BIOLLEY Jean-Philippe	1
RAUTUREAU	Killian	Reçoit procuration de BON Amandine	1
ROYOUX	Dominique	Reçoit procuration de BELLINI Stéphane et SEGUIN François	1
SEGUIN	François	Donne procuration ROYOUX Dominique	1
THIRJET	Nathalie		1
VIGIER	Fabrice	Donne procuration à DUBASQUE François	1
Total général			23

Ordre du jour :

L'ordre du jour de la CFVU sera le suivant :

1. Informations générales
2. Approbation du compte-rendu de la CFVU du 28 mai 2020
3. Approbation du compte-rendu de la CFVU exceptionnelle du 3 juin 2020
Notre relative à la CVEC : répartition budgétaire 2019-2020
4. Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : répartition budgétaire 2019-2020
Note relative aux modalités d'inscriptions administratives à la rentrée 2020
5. Pour Délibération de la CFVU : Projet d'arrêté pour les inscriptions 2020-2021
Note relative à la Prime de responsabilités pédagogique 2019-2020 : principes généraux
6. Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Prime de responsabilités pédagogique 2019-2020 : principes généraux
Note relative aux tarifs 2020-2021 des formations locales
7. Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Formations Locales et tarifs 2020-2021

La séance commence à 14H10

Virginie Laval énumère les 9 procurations reçues. Elle précise qu'avec 23 élus présents ou représentés, le quorum est atteint.

En préambule le principe du formulaire de vote est expliqué : chaque participant va recevoir dans sa boîte courriel avec un lien vers le formulaire. Les élus avec procuration ont un formulaire tenant compte de cet élément.

1. Informations générales

La journée Portes ouvertes à l'université, calendrier universitaire 2020-2021

La Journée Portes Ouvertes est fixée samedi 27 février 2021 pour tous les sites

Les contrats d'Assistants d'Education 2020-2021

Le dispositif de préprofessionnalisation n'est pas reconduit pour l'année universitaire 2020-2021 en Anglais et Lettres Modernes à l'université de Poitiers.

Il est reconduit en Mathématiques (20 étudiants pour les deux universités de l'académie) et étendu aux sciences physiques et chimiques pour l'Université de Poitiers (5 étudiants)

Des commissions de recrutement se tiendront simultanément au Rectorat le mardi 30 juin. Chaque commission est composée au minima

- d'un référent de l'administration
- d'un(e) chef(fe) d'établissement
- d'un référent de l'université de Poitiers et/ou La Rochelle
- d'un IA-IPR des disciplines retenues sur l'académie de Poitiers.

Le Processus d'évaluation HCERES

Deux calendriers différenciés pour le 1er Cycle et le 2d cycle

- Le Calendrier du Premier Cycle universitaire
 - o Dépôt des dossiers sur la plateforme du HCERES : 6 novembre 2020 au plus tard
 - o Visite de l'établissement : janvier/février 2021
 - o Date limite de remontée des dossier d'autoévaluation : mercredi 23 septembre 2020
 - o L'évaluation du premier cycle sera délibérée à la CFVU du 8 octobre 2020

- o Pour ce cycle, l'évaluation et l'accréditation se termineront au plus tard en septembre 2021, pour permettre aux universités de paramétrer Parcoursup.
- Le Calendrier du second Cycle universitaire
 - o Dépôt des dossiers sur la plateforme PELICAN ledu HCERES : 12 février 2021 au plus tard.
 - o Date limite de remontée des dossiers d'autoévaluation : Lundi 14 décembre 2020
 - o L'évaluation du premier cycle sera délibérée à la CFVU de janvier 2021
 - o Pour ce cycle, l'évaluation et l'accréditation se termineront en février 2022 permettant une accréditation pour septembre 2022.
- L'évaluation du Premier Cycle
- Le dossier final à déposer au HCERES est composé de :
 - o Un dossier d'autoévaluation
 - o Des fiches intitulées « Synthèse de l'autoévaluation d'une formation universitaire de premier cycle conduisant au grade de licence », une pour chacune des formations du premier cycle conférant le grade de licence à ses diplômés.
- Un comité d'experts est en charge de cette évaluation externe du premier cycle de l'université.
- Le comité se déplace dans l'université lors d'une visite (environ trois jours) au cours de laquelle :
 - Il rencontre les différents acteurs institutionnels et opérationnels du premier cycle
 - Il auditionne différentes formations (et pas toutes) caractéristiques du premier cycle de cet établissement.
 - Toutes les formations sont évaluées.
 - Seules certaines sont auditionnées. Lors de l'audition les éléments de preuves listés dans la synthèse de l'autoévaluation doivent être disponibles pour consultation directe par le HCERES. Ces éléments de preuve doivent donc être préparés en amont.
 - La liste des formations auditionnées est déterminée conjointement et collégialement par l'université et par le comité d'experts, en fonction des attentes des uns et des autres.
- L'évaluation du second Cycle
- Le dossier final à déposer au HCERES est composé de :
 - o Un dossier d'autoévaluation par champ de formation
 - o Un dossier d'auto-évaluation par formation
- Contrairement au Premier cycle, les responsables de mention ne seront pas auditionnés. En contrepartie, les équipes pédagogiques doivent constituer, pour chaque item relatif au degré d'avancement des objectifs un ensemble de documents qui seront positionnés en annexes du dossier
 - o Composition de l'équipe pédagogique
 - o Composition du conseil et comptes rendus des réunions de l'année
 - o Evaluation des enseignements par les étudiants : Modalités d'évaluation, questionnaires utilisés. Résultats en matière d'amélioration continue
 - o Mise en place de parcours adaptés aux profils et projets des étudiants : Présentation des parcours de la formation
 - o Mise en place d'une approche par compétences : Référentiel de compétences de la formation et liens avec les UE
 - o Mise en place de périodes de mise en situation des étudiants (stages, projets, etc.) : Règlement des études définissant ces périodes et leurs évaluations
 - o Mise en place d'une évaluation des connaissances et des compétences acquises, adaptée aux objectifs : MCCC

Point sur les candidatures Parcoursup : Extraction du 22 juin 2020

Rappel du calendrier :

- 16 juin au 13 septembre : phase complémentaire.
- 29 juin au 1er juillet : point d'étape, les candidates et candidats doivent indiquer s'ils maintiennent leurs vœux en attente ou non.
- 17 juillet : fin de la phase principale.
- 18 juillet au 18 août : suspension estivale, délais de réponse supprimés.

Globalement, comparativement à la campagne précédente, le nombre de candidatures a augmenté à l'université de Poitiers :

- Une hausse de 11% des vœux confirmés en licences générales et DEUST par rapport à l'an dernier : de 35 646 vœux confirmés en 2019 à 39 803 vœux confirmés en 2020.
- Même phénomène pour les DUT avec une hausse de 16% : on passe de 14 514 vœux confirmés en 2019 à 16 863 vœux confirmés en 2020.

L'analyse présentée porte sur une extraction au **22 Juin 2020**

Au Niveau Etablissement pour les DEUST et Licences

Places	Candidats Classés	Propositions Acceptées définitivement	Propositions acceptées non définitivement	Propositions en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions d'admission refusées
5 965	38 614	3 710	1 544	78	5 534	17 202

A ce jour, 58% des candidates et candidats classés ont reçu une proposition d'admission.

Environ 62% des places ont été acceptées définitivement.

Sur 79 formations proposées, 50 ont épuisé leur liste d'attente.

A l'échelle de l'établissement, on compte 594 places vacantes dans 38 formations.

Fous sur les formations qui ne sont pas en tension

Places	Candidats Classés	Propositions Acceptées définitivement	Propositions acceptées non définitivement	Propositions en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions d'admission refusées
1 857	9 401	1 057	389	42	3	7 854

56,9% des places ont été acceptées définitivement.

Sur les 29 formations qui ne sont pas en tension, toutes ont épuisé leur liste d'attente, à l'exception de la mention Sciences de la terre (portail Sciences de la Vie / Sciences de la Terre) qui compte à ce jour 3 candidats sur liste d'attente

Quatre formations ont dépassé leur CAL :

- LEA Anglais - Russe : pour 40 places, 44 propositions acceptées définitivement et 6 non définitivement
- LEA Espagnol - Portugais : pour 5 places, 12 propositions acceptées définitivement et 1 non définitivement
- LEA Espagnol - Russe : pour 5 places, 6 propositions acceptées définitivement et 1 non définitivement
- Portail Histoire / Histoire de l'art et archéologie mention HAA : pour 30 places, 32 propositions acceptées définitivement et 8 non définitivement

Fous sur les Formations en Tension

Places	Candidats Classés	Propositions Acceptées définitivement	Propositions acceptées non définitivement	Propositions en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions d'admission refusées
3 820	27 892	2 484	1 099	35	5 385	3 820

65 % des places ont été acceptées définitivement et 19,3% des candidats classés sont sur liste d'attente

Plusieurs formations en tension disposent de places vacantes :

- Les mentions LLCER Anglais et LLCER Espagnol disposent de places vacantes dans tous leurs portails et pour les deux entrées en licence classique sauf le portail LLCER Espagnol/SDL.
- Droit et techniques de l'assurance dispose à ce jour de 3 places vacantes.

Psychologie et STAPS

La licence de Psychologie compte à ce jour 658 personnes sur liste d'attente, 75% des places ont été acceptées définitivement.

Dans le portail Droit/Psychologie : on compte 348 personnes sur liste d'attente en Psycho et 220 en Droit ; 73% des places ont été acceptées définitivement en Psycho et 80% en Droit.

Dans le portail Psychologie/SDL : on compte 240 personnes sur liste d'attente en Psycho et 112 en SDL ; 71% des places ont été acceptées définitivement en Psycho et 62% en SDL.

La licence STAPS (site de Poitiers) compte à ce jour 796 personnes sur liste d'attente, presque 80% des places ont été acceptées définitivement.

La licence STAPS (site d'Angoulême) compte à ce jour 645 personnes sur liste d'attente, 71% des places ont été acceptées définitivement.

Focus sur les Licences Accès Santé

	Places	Candidats Classés	Propositions Acceptées définitivement	Propositions acceptées non définitivement	Propositions en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions d'admission refusées
Chimie	40	607	29	10	1	161	119
Informatique	40	75	17	12	-	-	59

	Places	Candidats Classés	Propositions Acceptées définitivement	Propositions acceptées non définitivement	Propositions en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions d'admission refusées
Mathématiques	40	309	28	12	-	34	132
Physique	50	232	17	26	-	-	156
Sciences de la Terre	40	353	11	29	-	69	134
Sciences de la vie	180	1890	139	41	-	685	215
Sciences pour l'ingénieur	50	120	18	12	5	-	108
STAPS	30	1022	24	6	-	463	29
Droit	100	460	52	48	-	81	172
Economie et Gestion	80	266	46	33	1	23	121
LLCER Anglais	35	157	25	11	-	53	69
LLCERE Espagnol	45	143	28	17	-	-	73
Lettres	40	67	13	11	4	-	64
SDL	40	234	25	15	-	36	97

5 LAS ont épuisé leur liste d'attente :

- Informatique (42,5% des places acceptées définitivement),
- Physique (34% des places acceptées définitivement),
- Sciences pour l'ingénieur (36% des places acceptées définitivement),
- LLCER Espagnol (62% des places acceptées définitivement),
- Lettres (32,5% des places acceptées définitivement).

5 LAS ont atteint les 70% de places acceptées définitivement :

- Chimie (72,5% avec 161 candidat.e.s sur liste d'attente),
- Mathématiques (70% avec 34 candidat.e.s sur liste d'attente),
- Sciences de la vie (77% avec 685 candidat.e.s sur liste d'attente),
- STAPS (80% avec 463 candidat.e.s sur liste d'attente)
- LLCER Anglais (71% avec 53 candidat.e.s sur liste d'attente).

Focus sur les formations sélectives

Places	Candidats Classés	Propositions Acceptées définitivement	Propositions acceptées non définitivement	Propositions en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Propositions d'admission refusées
288	1321	169	56	1	146	580

58.6 % des places ont été acceptées définitivement et 11.05% des candidats classés sont sur liste d'attente

Sont inscrites en phase complémentaire :

- Les 6 CMI avec une attention particulière pour le CMI Sciences pour l'ingénieur : Gestion de l'Energie qui ne compte qu'une seule proposition acceptée définitivement (20 places) et le CMI Sciences pour l'ingénieur : Ingénierie de l'Innovation Technologique qui ne compte que deux propositions acceptées définitivement (20 places)
- Le parcours renforcé en Mathématiques
- Le DEUST AGASPC parcours activités de pleine nature

Focus sur les DUT

	Places	Total vœux	Candidats classés	Propositions Acceptées définitivement	Acceptées non définitivement	Propositions en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente	Prop. refusées
UP	1 116	33 726	11 390	789	343	12	1 831	4 606
Poitiers	837	13 600	8 141	624	225	5	832	3 629
Angoulême	279	10 126	3 249	165	118	7	499	977

A l'échelle de l'établissement,

11.68% des candidats classés sont sur liste d'attente et 70.69% des places ont été acceptées définitivement

- IUT Poitiers : 74.55 % des places ont été acceptées définitivement
- IUT Angoulême : 59.13% des places ont été acceptées définitivement

Le site de Niort (IUT Poitiers) compte 81.95 % de places acceptées définitivement et 9.88% des candidats classés sont sur liste d'attente

Le site de Châtelleraut compte 57.83 % de places acceptées définitivement et 10.88% des candidats classés sont sur liste d'attente

5 DUT dispose de places vacantes dans le groupe des bacheliers technologiques à l'IUT Poitiers-Niort-Châtelleraut :

- Chimie / Gestion des entreprises et des administrations sur le site de Poitiers,
- Mesures physiques sur le site de Châtelleraut,
- Gestion des entreprises et des administrations / Statistiques et informatique décisionnelle sur le site de Niort.

Point sur la campagne Master

Globalement, comparativement à la campagne précédente, le nombre de candidatures en master a augmenté à l'université de Poitiers :

- Une hausse de 53.75 % de candidatures par rapport à l'an dernier : de 11 084 candidatures en 2019 à 17 042 en 2020 à périmètre égale (c'est-à-dire en ne comptant pas les Master de Droit qui sélectionnent pour la première fois en M1).
- Pour rappel, hors masters de droit qui sélectionnent en M1 pour la première fois, nous disposons de 2 995 places
- Les masters de droit qui sélectionnent pour la première fois en M1 offrent 247 places pour 2 955 candidatures reçues

Certains parcours affichent un nombre de candidatures inférieur à leur CAL :

- Parcours Physique-chimie (0 candidatures, dans les deux mentions de rattachement : Chimie et Sciences de la Matière)

- Parcours Mathématiques Fondamentales et Applications, mention Mathématiques et Applications (30 places, 26 candidatures)
- Parcours Sport et Santé Connectés, mention Traitement du signal et des images (20 places, 5 candidatures)
- Mention Audio-visuels, Médias interactifs numériques, jeux (18 places, 0 candidature)
- Mention Musicologie (40 places, 0 candidature)
- Mention Philosophie (40 places, 27 candidature)
- MEEF 2d degré Allemand (5 places, 4 candidatures)
- MEEF 2d degré Italien (5 places, 3 candidatures)
- MEEF PIF, parcours Conseiller Pédagogique de l'Enseignement Supérieur (15 places, 13 candidatures)
- MEEF PIF, parcours Formateurs d'Adultes, Accompagnement, Conseil (15 places, 14 candidatures)

Certains parcours affichent un nombre de candidatures très proche de leur CA :

- Parcours Etudes Hispaniques : Archives, Mémoires et Ecritures, Mention LLCER (15 places, 16 candidatures)
- Parcours Cinéma et Théâtre Contemporains, Mention Arts (15 places, 16 candidatures)
- Parcours Physique, mention Sciences de la matière (15 places, 15 candidatures)
- Parcours Ingénierie des Matériaux Hautes Performances et Développement Durable, mention Sciences de la matière (25 places, 26 candidatures)
- MEEF 2d Sciences Industrielles de L'Ingénieur (5 places, 5 candidatures)
- MEEF 2d degré Allemand

2. Approbation du compte-rendu de la CFVU du 28 mai 2020

Compte rendu CFVU du 28/05/2020 :

POUR : 21
CONTRE : -
ABSTENTION : 2

Le compte rendu est adopté.

3. Approbation du compte-rendu de la CFVU du 3 juin 2020

Compte rendu CFVU du 03/06/2020 :

POUR : 20
CONTRE : -
ABSTENTION : 3

Le compte rendu est adopté.

4. Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : répartition budgétaire 2019-2020

Julien Michel souligne un écart important entre le budget culture scientifique et le budget sport. Virginie Laval en fera part à la prochaine commission CVEC.

François DUBASQUE demande si pour les appels à projet qui n'ont pu être mise en place suite au confinement, les crédits sont reportés. La réponse est oui à priori, mais Demande à François de vérifier auprès de Lydie Bodiou, en charge de la CSTI.

Propositions soumises à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 10/07/2020 :

POUR : 23
CONTRE : -
ABSTENTION : -
La mesure est adoptée.

5. Pour Délibération de la CFVU : Projet d'arrêté pour les inscriptions 2020-2021

Les résultats du baccalauréat étant le 7 juillet et non le 6 comme initialement indiqué dans le document transmis, la campagne d'inscription administrative pour les L1 et DUT 1 commencera le 7 juillet à 14H. Pour les autres formations et autres années de formation, les inscriptions commenceront le 6 juillet à 14H.

Propositions soumises à délibération des membres de la CFVU :

POUR : 23
CONTRE : -
ABSTENTION : -
La mesure est adoptée.

6. Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Prime de responsabilités pédagogique 2019-2020 : principes généraux

Pour information : il s'agit des principes généraux d'attribution de cette prime qui donneront lieu à une CFVU restreinte et un CA restreint en septembre prochain.

Propositions soumises à avis des membres de la CFVU, avant délibération du CA du 10/07/2020 :

POUR : 18
CONTRE : -
ABSTENTION : 5
La mesure est adoptée.

7. Pour avis de la CFVU avant délibération du CA : Formations Locales et tarifs 2020-2021

François Dubasque se questionne sur les différences de droits d'inscription pour les préparations aux agrégations. Il est répondu que cela dépend des mutualisations, du nombre d'heures de cours, du nombre d'étudiants, etc.

Propositions soumises à avis des membres de la CFVU avant délibération du CA du 10/07/2020 :

POUR : 20
CONTRE : -
ABSTENTION : 3
La mesure est adoptée.

Questions diverses :

Julien MICHEL : qu'en est-il d'une nouvelle circulaire du ministère concernant le déconfinement ?
Virginie LAVAL : à ce stade aucune circulaire n'est annoncée et pour le moment la distanciation physique de 1 mètre serait maintenue. La principale crainte du ministère réside dans la constitution de nouveaux clusters.

Julien MICHEL s'interroge sur les conséquences financières de l'application du modèle économique de l'établissement « modèle C » pour l'enseignement à distance ? Virginie LAVAL : le modèle a effectivement été pensé dans le cadre de la nouvelle offre de formation pour inciter les collègues à diversifier leurs pratiques pédagogiques. Il n'avait pas été pensé à l'échelle d'une crise sanitaire qui augmente le nombre de cours hybrides.

Rémy Perdrisot : des cours sont mutualisés avec l'école de kiné : comment donner accès à l'ENT aux étudiants ? Virginie Laval demande à Remy Perdrisot de lui adresser un courriel, et elle fera remonter la demande.

Echange entre Nathalie THIRIET et virginie LAVAL qui insiste sur les consignes du président de l'établissement : construire l'emploi du temps du premier semestre comme un emploi du temps « ordinaire ». La modalité d'enseignement (présentiel / à distance) se rajoutera dans un deuxième temps)

Prochaine CFVU **le jeudi 9 juillet.**

La séance se termine à 16H00.

La Vice-présidente Formation
Présidente de la Commission de la Formation et
de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

La secrétaire de séance

Christine LOUBET

CR CFVU 25/06/2020 validé CFVU 09/07/2020